



SICTREM

Syndicat Intercommunal de Collecte et
Traitements des REsidus Ménagers



RAPPORT D'ACTIVITES 2011

SOMMAIRE

- ① Mot du Président
- ② Présentation du modèle de matrice Compta coût
- ③ Présentation du Syndicat
- ④ Réunions du comité syndical
- ⑤ Compte administratif 2011
- ⑥ Les flux de déchets :
 - 5.1. Le compostage individuel
 - 5.2. Les Ordures ménagères résiduelles
 - 5.3. Le tri sélectif
 -  Bilan du tri + OM
 - 5.4. Déchèteries
 -  Bilan déchets collectés
- ⑦ Glossaire

①

Mot du Président



Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Général,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les délégués des Communes et Communautés de Communes,

Mesdames et Messieurs,

Une fois de plus, les chiffres parlent. Le pourcentage des ordures ménagères résiduelles diminue et atteint 45% de la totalité des déchets collectés. Le prix moyen (74€) par habitant et par an est une nouvelle fois conforté. On peut certes se satisfaire de ces résultats, mais outre les efforts constants des uns habitants et des autres responsables de la gestion, il ne reste pas moins à maintenir le cap. C'est ainsi qu'après avoir initié le compostage individuel, la filière bois, celle du plastique aujourd'hui enfoui dans le tout-venant est un autre challenge. Nous nous y employons en espérant que les aides viendront conforter ce projet aux caractères environnemental, économique et social importants.

Jean-Pierre Pille
Président du Sictrem de Baugy

②

Présentation du modèle de matrice Compta-coût

Matrice standard de présentation des coûts du service déchets - Sictrem de Baugy

Ci-dessous, le **modèle** de matrice compta-coût du Sictrem de Baugy, les coûts présentés dans le rapport d'activité 2011 sont directement issus de cette matrice remplie (total charges - total produits pour chaque flux)

		FLUX DE DECHETS					Total
		Ordures ménagères résiduelles	Recyclables secs des OM PAV			Déchèteries	
			Corps creux	Papiers / cartons	Verre		
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure					
	Fonctionnelles	Communication					
	techniques	Prévention					
	techniques	Collecte					
	techniques	Transit/transport					
	techniques	Tri/Conditionnement					
	techniques	Broyage/Compostage					
	techniques	Valorisation					
	techniques	Stockage CET2					
	techniques	Stockage CET3					
	techniques	Enlèvement/Traitement déchets dangereux					
	TOTAL CHARGES						
Produits	industriels	Matériaux					
	Soutien	Soutien accordé par les sociétés agréées					
	Aides	Aides "reprises" aux investissements					
	Aides	Fonctionnement & communication					
TOTAL PRODUITS							
Autres infos	Autres infos	TEOM					
	Autres infos	REOM					
	Autres infos	RS & assimilés					
	Autres infos	Contributions des collectivités					
	Autres infos	Montant de la TVA acquittée					

③

Présentation du SICTREM

Présentation

SICTREM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des RESidus Ménagers



Le SICTREM se compose de :

✓ 3 communautés de communes :

- La Septaine pour les communes de Savigny en septaine, Avord, Crosses, Jussy-Champagne, Farges en septaine, Nohant en Gout, Osmoy, Baugy, Saligny le vif, Villequiers, Villabon, Gron, Laverdines, Vornay, Soye en Septaine, Etrechy et Chaumoux-Marcilly
- Les Rampennes pour les communes de Levet, Senneçay, Vorly, Ste Lunaise et Lissay-Lochy.
- Pays de Nérondes pour la commune de Bengy sur Craon

✓ 2 communes :

- Sévry
- Couy

Le SICTREM comprend 13 555 habitants.

④

Réunions du comité syndical

COMITE SYNDICAL

Les membres du comité syndical se sont réunis 4 fois dans le courant de l'année 2011 :

- 15 mars 2011 à Soye en Septaine
- 16 juin 2011 à Villequiers
- 13 octobre 2011 à Jussy Champagne
- 08 décembre 2011 à Osmoy

Voici les principales décisions :

15 mars 2011

- Compte administratif 2010
- Affectation du résultat
- Compte de gestion 2010
- Budget 2011

- Plan de financement pour la réhabilitation de la déchèterie de Levet :

- Maîtrise d'œuvre :	8 840 € HT
- V.R.D. :	100 000 € HT
- Plateforme :	85 000 € HT
- Bennes :	16 000 € HT
soit un total de	<u>209 840 € HT</u> (250 968.64 € TTC)

Monsieur le Président propose le plan de financement suivant :

- D.E.T.R. (43 %) :	90 000 € HT
- Ademe (7 %) :	15 000 € HT
- Conseil Général (25 %) :	52 460 € HT
- Fonds propres Sictrem :	93 508.64 € TTC

- Plan de financement des broyeurs

Le Syndicat souhaite acquérir trois broyeurs (un dans chaque déchèterie) pour mise à disposition des usagers. Le coût total du projet est estimé à 2 382.94 € HT, soit 2 850 € TTC.

Monsieur le Président propose le plan de financement suivant :

- Ademe (50 %) :	1 191.47 € HT
- Pays de Bourges (30 %) :	595.74 € HT
- Fonds propres Sictrem :	1 062.79 € TTC

➤ Plan de financement poste informatique

Dans le cadre de la dématérialisation de la procédure des actes avec la préfecture, le Sictrem doit acquérir un nouveau poste informatique. Le coût du projet est estimé à 1 400.17 € HT, soit 1 674.60 € TTC

Monsieur le Président propose le plan de financement suivant :

- D.E.T.R. (50 %) : 700 € HT
- Fonds propres Sictrem : 974.60 € TTC

➤ Plan de financement dalle béton des points d'apport volontaire

Il est nécessaire de créer de nouveaux points d'apport volontaire : 2 à Avord et 1 à Savigny en Septaine. Le coût du projet pour 3 dalles béton est estimé à 3 250 € HT, soit 3 887 € TTC.

Monsieur le Président propose le plan de financement suivant :

- D.E.T.R. (35 %) : 1 138.90 € HT
- Fonds propres Sictrem : 2 748.10 € TTC

➤ Composition du bureau

Suite à l'adhésion de la CDC des Rampennes au Sictrem et de Laverdines à la CDC de la Septaine, il convient de désigner des nouveaux membres pour le bureau. Le bureau ainsi formé se compose de :

- Jean Pierre PILLE : Président
- Denis DURAND : Vice Président
- Jean FRAY : Vice Président
- Jean François BAROT, Loïc BONNET, Michel GOUVERNAIRE, Christian GRESSIN : membres.

➤ Adelphe et reprise matériaux

Le contrat de valorisation des emballages ménagers signé avec Adelphe est arrivé à échéance au 31/12/2010. Il convient donc d'établir un nouveau contrat. Les sociétés Adelphe et Eco Emballages se sont rapprochées. Le barème de soutien sera celui du barème « E » à compter du 1^{er} janvier 2011.

Suite au passage au barème « E » et à l'établissement du contrat avec Eco Emballages, le syndicat a le choix quant à la reprise de ses matériaux, à savoir : option filière, option fédération, option individuelle.

Après consultation des différents choix, le comité syndical décide pour chacun des matériaux de rester en reprise filière et donc de signer un contrat avec chacune des filières :

- Acier : Arcelor Mital
- Alu : Affimet
- Plastique : Valorplast
- EMR, ELA et cartons en déchèterie : Revipac
- Verre : OI Manufacturing

➤ Lombricomposteur

Une classe du LEPPA de Bengy/Craon a comme projet pédagogique le développement durable, notamment sur le thème des déchets sur lequel le Sictrem est intervenu. Ils ont mis en place différents tris au sein de leur établissement et souhaite poursuivre en acquérant un lombricomposteur. Le Sictrem est intéressé par cette expérimentation et décide donc de subventionner à 50 % cette acquisition, soit 131.40 € TTC

➤ Contrat gardien déchèterie

Le contrat d'accompagnement à l'emploi du gardien de la déchèterie de Levet arrive à échéance le 17 juillet 2011 et sera renouvelé pour 6 mois.

➤ Réunions publiques

Des réunions d'information sur la gestion des déchets verts avec atelier pratique, destinées aux élus et employés communaux seront organisées ainsi qu'une réunion sur les principes de broyage, compostage et paillage pour le grand public.

➤ Dématérialisation

Pour permettre la transmission des actes soumis au contrôle de légalité par voie électronique, il convient de signer une convention avec le Préfet du Cher et un contrat avec la société SRCI

16 juin 2011

➤ C.D.C.I. - Schéma départemental de coopération intercommunale

Le comité syndical du Sictrem de Baugy réuni en session ordinaire le jeudi 16 juin 2011 à Villequiers, refuse la proposition de la préfecture de réduction du périmètre du SICTREM à celui de la CDC de la Septaine, proposition formulée dans le courrier du 4 mai 2011 pour les raisons suivantes :

- Cette disposition a été prise sans aucune concertation
- Le savoir faire et le tarif du coût moyen par an et par habitant est un des plus bas du département (74 € depuis 3 ans)
- La dette annuelle sur 10 ans est de 1.2 € par habitant.

Le comité syndical réfléchit à une extension de son périmètre qui pourrait être étendue aux CDC suivantes :

- La Septaine,
- Les Terroirs d'Angillon
- Le Pays de Nérondes
- Le Dunois
- La future CDC de Sancergues

Une réflexion est engagée avec les collectivités concernées. Cette première approche permet de dégager les points suivants :

- mettre à disposition un savoir-faire reconnu par l'Ademe (compta-coût), Adelphe
- uniformiser à terme les modes de collecte et de recouvrement (toutes ces collectivités sont à la redevance)
- maintenir un rapport qualité/prix raisonnable
- construire une unité économique forte de gestion des déchets à l'Est du département (30 à 35 000 habitants)
- offrir des soutiens majorés à certaines collectivités qui aujourd'hui n'en bénéficient pas ou peu.

Par ailleurs, il est à noter que pour le Sictrem, le poids des ordures ménagères résiduelles par habitant et par an a considérablement diminué en moins de 10 ans (de 296 kg à 205 kg soit une réduction de 30 %). Ces résultats sont les fruits d'investissement performants, de réflexion sur des circuits de transports courts (coût carbone), d'engagements avec les filières appropriées dès leur création (ex : Ecosystem, Recylum...) rentables et par conséquent efficaces pour l'habitant. A noter également que le choix de collecte des emballages ménagers par point d'apport volontaire réduit considérablement les refus de tri et favorise la démarche citoyenne des habitants.

Outre la réflexion engagée, le comité syndical du Sictrem de Baugy refuse la proposition de réduction de périmètre à celui de la CDC de la Septaine et se prononce pour le maintien du périmètre actuel, jusqu'à son extension future suite aux décisions des collectivités engagées dans la réflexion.

➤ A.C.F.I.

Conformément aux dispositions du décret du 10 juin 1985, le Sictrem est dans l'obligation d'assurer une fonction d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité du travail. Le centre de gestion du Cher se propose de réaliser cette mission. Il convient donc d'établir et de signer une convention.

➤ Marché gravats

Suite au non renouvellement de la convention de mise à disposition du terrain à Saligny le Vif, le marché de gravats a été résilié et une nouvelle consultation a été lancée. Après analyse des offres, il s'avère que la SARL DEVAEL a fait la meilleure proposition (136 € HT / enlèvement).

➤ Contrat de prêt broyeur

Le syndicat vient d'acquérir trois broyeurs à végétaux pour mise à disposition auprès des habitants du Sictrem. Pour ce faire, il convient d'établir un contrat de prêt avec les emprunteurs.

➤ Ventes de palettes et de cartouches

Le Sictrem a trouvé une filière spécifique pour la récupération des palettes et une autre pour les cartouches. La société Léger & Fils prévoit de nous racheter les palettes (tarif suivant type de palette) et la Société ASCE nous rachète les cartouches (tarif suivant type de cartouche).

➤ Stop pub

Le syndicat a fait faire des petits encarts « Stop pub » qui seront mis à la disposition des mairies pour leurs administrés.

➤ Valorplast

Une visite de deux usines de transformation de matières plastique (PET et PEHD) a eu lieu le 19 mai 2011. Ces deux filières risquent d'être en manque de matières premières. Il faut sensibiliser davantage les gens à déposer leurs emballages plastiques au bon endroit et non pas dans les ordures ménagères.

13 octobre 2011

➤ Plan de prévention des déchets

Après consultation du plan de prévention des déchets, le comité syndical émet un avis favorable.

➤ Référentiel compta coût région centre 2009

Nicolas Reulier, technicien au syndicat présente au comité le logiciel compta coût. Ce logiciel nous donne la possibilité de comparer nos résultats avec d'autres collectivités adhérentes, à une échelle départementale, régionale et même nationale. La comptabilité analytique développée par Ademe permet de mettre tous les coûts et de pouvoir analyser chaque chiffre avec chaque collectivité. Depuis 3-4 ans, on utilise compta coût, référentiel 2009. Il est souhaitable d'adapter cet outil à notre communication pour informer sur les performances ou nos faiblesses à améliorer..

➤ Présentation du rapport d'activités 2010

➤ Point budgétaire

➤ Déchèterie de Levet

L'exploitation de la déchèterie relève de la compétence du Sictrem jusqu'à la décision de restructuration de la CDC des Rampennes. Néanmoins, pour les communes de Levet et Ste Lunaise qui souhaitent adhérer à la CDC des Portes du Boischaud, il est possible d'envisager pour ces deux communes l'adhésion de cette CDC au syndicat.

➤ Plan de financement sécurisation déchèteries

L'objectif est de protéger les accès et clôtures des déchèteries de Baugy et Avord dans le but de ne plus subir des dégradations et vol de métaux à répétition.

Le coût du projet pour les déchèteries de Baugy et Avord est estimé à 14 517 € HT

Monsieur le Président propose le plan de financement suivant :

- D.E.T.R. (60 %) : 8 711 € HT
- Fonds propres Sictrem : 5 806 € HT

08 décembre 2011

➤ Redevance d'ordures ménagères pour les communautés de communes

Délibération des sommes demandées à la CDC La Septaine (hors Etréchy et Chaumoux Marcilly) : 736 054.88 €, à la CDC du Pays de Néronde : 51 295.86 € et à la CDC des Rampennes : 165 730.78 €)

- Montant de la redevance par type de foyer : 1 personne : 95.27 € ; 2 personnes : 125.71 € ; 3 personnes : 156.15 € ; 4 personnes : 171.37 € ; 5 personnes et + : 186.59 € ; résidence secondaire, poste, gîte : 125.71 € ; salle privée : 210.94 € ; restaurant : 247.46 € ; entreprise / commerce / artisan indépendant : 125.71 € ; entreprise / commerce / artisan indépendant (même adresse) : 60.88 €

➤ Renouvellement de divers contrats arrivant à échéance

- Maintenance du logiciel « Coloris »,
- Déchets médicaux (GIP)

➤ Attribution d'indemnité au receveur municipal

➤ Ouverture d'un poste occasionnel

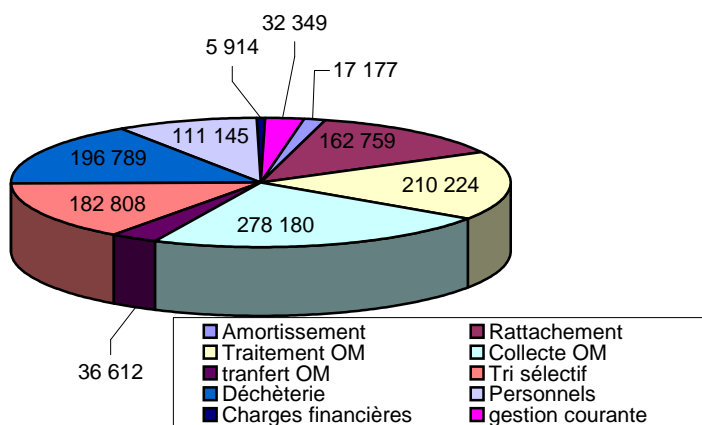
Le Président propose à l'assemblée la création d'un poste occasionnel d'adjoint technique 2^{ème} classe non titulaire à temps non complet de 150 h. par an, ceci pour le remplacement des gardiens de déchèterie lors de leurs congés annuels. La première période prévue est de 6 h en semaine 51, 6 h en semaine 52 et 9 h en semaine 02/2012.

⑤

Compte administratif 2011

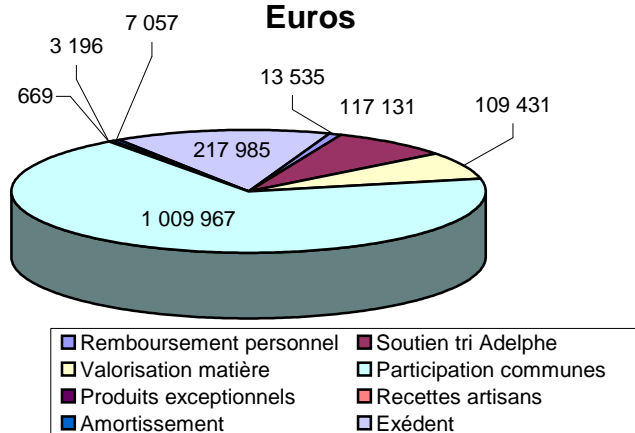
Compte administratif 2011

Dépenses de fonctionnement en Euros



Total : 1 233 957 €

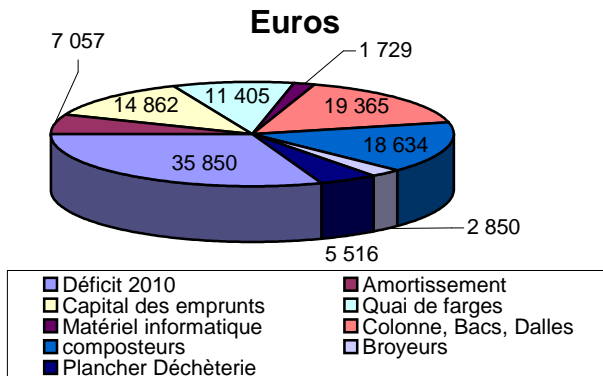
Recettes de fonctionnement en Euros



Total : 1 478 971 €

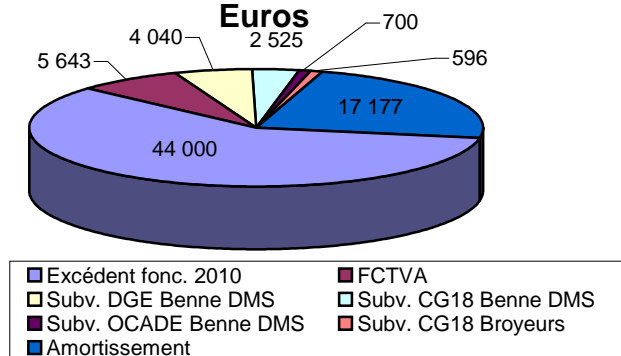
Résultat fonctionnement : 245 014 €

Dépenses d'investissement en Euros



Total : 117 268 €

Recettes d'investissement en Euros



Total : 74 681 €

Résultat investissement : - 42 587 €

Reste à réaliser : 0 €

Résultat de l'exercice 2011 : **202 427 €**

⑥

Les flux de déchets

6.1

Le compostage individuel

Le compostage individuel

Communes	Poulation	Nb résidences principales	Nb résidences secondaires	Nb de composteur distribué	% de résidences totales équipées
Avord	2 602	908	17	327	35,35
Baugy	1 269	542	19	223	39,75
Bengy sur Craon	663	260	36	104	35,14
Chaumoux-Marcilly	103	45	17	8	12,90
Couy	367	157	47	32	15,69
Crosses	310	125	9	64	47,76
Etrechy	421	187	35	77	34,68
Farges en Septaine	916	302	24	140	42,94
Gron	448	174	49	55	24,66
Jussy Champagne	224	98	5	35	33,98
Laverdines	47	16	7	2	8,70
Levet	1 319	541	22	167	29,66
Lissay-Lochy	202	77	0	26	33,77
Nohant en Gout	548	154	3	48	30,57
Osmoy	189	64	1	25	38,46
Sainte Lunaise	23	9	5	2	14,29
Saligny le vif	159	70	20	31	34,44
Savigny en Septaine	666	254	8	97	37,02
Sennecay	431	156	0	61	39,10
Sevry	71	31	12	11	25,58
Soye en Septaine	565	214	1	66	30,70
Villabon	535	213	19	77	33,19
Villequiers	516	217	60	54	19,49
Vorly	242	111	3	17	14,91
Vornay	512	190	18	50	24,04
TOTAL	13 348	5 115	437	1 799	32,40

En 2011, le Sictrem a acquis 400 composteurs, et 152 ont été distribués

Le Sictrem a également organisé des réunions d'information, pour aborder les points suivants :

- promotion du compostage en bac mais aussi auto fabriqué (avec des palettes par exemple) et en tas, distribution uniquement de bio-seau pour les foyers fabriquant leur composteur, ou le faisant en tas
- gestion des déchets verts de jardin (feuille, tonte, branchage ...) : promotion des pratiques de broyage et de paillage

Afin de favoriser encore plus ces démarches éco citoyennes de réduction de déchets, le Sictrem a acquis des broyeurs, transportables même dans des petits véhicules.

Ces broyeurs seront mis à disposition avec une convention aux habitants. L'objectif étant de proposer un outil supplémentaire, pour inciter les habitants à valoriser leurs déchets verts chez eux. Ceci s'inscrit également parfaitement dans une communication et une démarche d'éco citoyenneté, de tri et de réduction des déchets.

6.2

Les ordures ménagères résiduelles

Ordures ménagères

Coûts issus de la matrice Compta-coût 2011 colonne 1

Les ordures ménagères résiduelles sont collectées une fois par semaine en porte à porte sur l'ensemble du Sictrem et deux fois à la Maison de retraite de Nohant en Goût. Le prestataire de collecte est la société NCI ENVIRONNEMENT jusqu'au 31 décembre 2014,

Les ordures ménagères sont acheminées au quai de transfert du SICTREM à Farges-en-Septaine et sont ensuite transportées au CET 2 d'Orval. Le marché de transport est établi avec la société Mempontel et celui de traitement au CET avec la société SITA Centre Ouest jusqu'au 31 décembre 2014,

Mois	2010	2011
	OM	OM
	Quantité tonne	Quantité tonne
Janvier	209,0	228,8
Février	198,6	218,6
Mars	239,9	224,2
Avril	232,9	227,4
Mai	215,8	236,7
Juin	232,4	213,6
Juillet	227,6	210,8
Août	237,7	252,0
Septembre	250,7	257,6
Octobre	230,8	226,5
Novembre	221,7	273,7
Décembre	248,0	202,3
TOTAL	2 745,10	2 772,18
TOTAL kg/hab/an	205,66	204,51

Population	13 555
Tonnage OM	2 772,18
Kg/Hab	204,51

Charges HT	Fonctionnelles		
	€	techniques	collecte
Transfert			264 140,80
traitement			34 710,90
prévention			199 264,30
Produits	Aides		3 969,30
			2 551,60

Coût total € HT	514 432,00
Coût total € TTC	538 620,00
Coût total €/tonne	194,29

Légère diminution de la quantité d'ordures ménagères collectée de 1 Kg par habitant en 2011 par rapport à 2010;

Coût : **194,29 € TTC/tonne**



6.3

Le tri sélectif

TRI SELECTIF 2011

verre	acier	alu	EMR	ELA	PET Foncé	PET Clair	PeHD	JRM	Refus	Total
-------	-------	-----	-----	-----	-----------	-----------	------	-----	-------	-------

Stock fin décembre 2010										
0,00	1,643	0,046	10,906	0,262	1,247	1,857	2,512	22,766	-6,985	34,25

Tonnage collecté facturé				
	Vert	Bleu	Jaune	Total
Janvier	50,47	32,22	13,38	96,07
Février	38,87	28,58	10,98	78,43
Mars	57,15	34,05	13,67	104,87
Avril	35,38	33,74	11,46	80,58
Mai	67,00	29,00	13,88	109,88
Juin	51,22	31,93	12,13	95,28
Juillet	50,42	33,78	12,27	96,47
Août	74,78	36,48	13,68	124,94
Septembre	51,10	34,98	12,27	98,35
Octobre	43,58	32,44	12,53	88,55
Novembre	33,10	33,67	10,96	77,73
Décembre	39,90	36,53	12,91	89,34
Total	592,97	397,40	150,12	1 140,49

% refus jaune issu des caractérisations	13,99%
% refus bleu issu des caractérisations	3,36%
% refus moyen total issu des caractérisations	6,28%

% refus total réel (Collecté - matière produite)/collecté	12,44%
T2 : Freinte + refus de process	6,16%

Tonnage produit										
50,47	1,521	0,081	5,095	0,657	0,374	2,084	1,342	12,587	3,156	77,367
38,87	2,292	0,112	7,480	0,823	0,525	2,575	1,932	28,672	3,215	86,496
57,15	2,119	0,083	7,363	0,853	0,532	2,296	1,541	21,362	4,405	97,704
35,38	1,921	0,089	6,981	0,792	0,537	2,211	1,967	29,357	2,947	82,182
67,00	2,369	0,118	6,573	0,518	0,652	2,851	1,668	19,639	3,583	104,971
51,22	2,730	0,097	8,989	0,780	0,088	3,786	2,008	23,771	3,434	96,903
50,42	1,801	0,114	8,114	0,547	0,667	2,569	1,373	20,473	4,569	90,647
74,78	3,060	0,107	10,578	0,838	0,618	1,871	1,289	22,507	3,958	119,606
51,10	2,401	0,110	8,032	0,663	1,001	2,667	1,750	30,275	4,014	102,013
43,58	2,377	0,790	8,097	0,436	0,485	2,240	1,205	23,745	4,887	87,842
33,10	1,454	0,040	6,601	0,632	0,443	2,151	1,227	31,073	1,839	78,560
39,90	2,202	0,005	11,339	0,593	0,525	1,662	1,363	30,520	5,258	93,367
592,970	26,247	1,746	95,242	8,132	6,447	28,963	18,665	293,981	45,265	1 117,658

Tonnage livré										
50,47	1,633		10,424		1,450	2,901	1,882	25,820		94,580
38,87	2,970		9,966			2,878	2,669	24,400	0,091	81,844
57,15	1,714	0,244	9,648	2,534		2,544	1,541	25,200	1,840	102,415
35,38	5,172		4,852	2,402	2,705	2,352	4,529	50,920	4,371	110,281
67,00			5,084	2,402		2,484			3,285	80,255
51,22			4,980			2,557		24,060	3,091	85,908
50,42			10,272					24,820	2,329	87,841
74,78	7,030		7,464			7,108	4,555	24,380	5,437	130,754
51,10		1,154	15,644		3,636			24,080	4,982	100,596
43,58						2,670		19,560	2,918	68,728
33,10	7,099		12,720			2,585		25,860	5,039	86,403
39,90	7,099		7,398	2,436		2,875	4,081	47,440	2,339	113,568
592,970	32,717	1,398	98,452	7,372	7,791	30,954	19,257	316,540	35,722	1 143,173

Stock fin décembre 2011										
0,000	-4,827	0,394	7,696	1,022	-0,097	-0,134	1,920	0,207	2,558	8,739

BILAN TRI SELECTIF2011

Coûts issus de la matrice Compta-coût 2011 colonnes 2, 3 et 4

Le Sictrem dispose de 48 points d'apport volontaire comprenant au minimum 3 colonnes (verre, papier/carton, emballages).
 Les marchés en cours sont établis jusqu'au 31 décembre 2014.
 La collecte du verre est effectuée par la société SORECA, et la collecte et le tri des deux autres flux sont réalisés par la société SITA Centre Ouest.

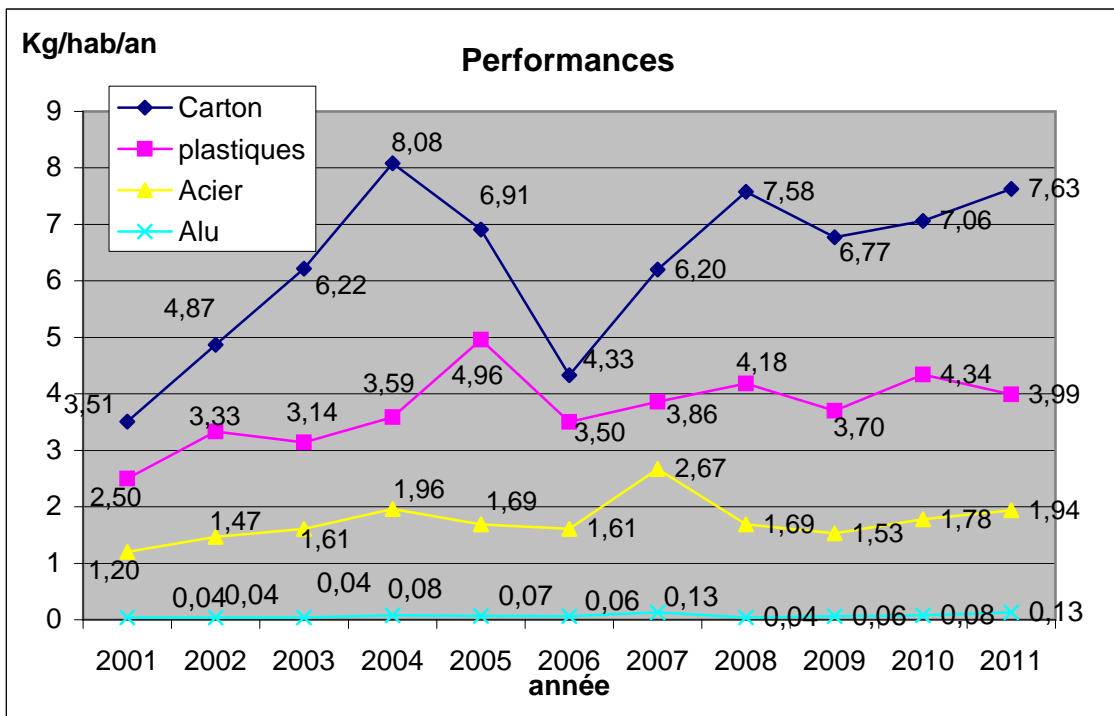
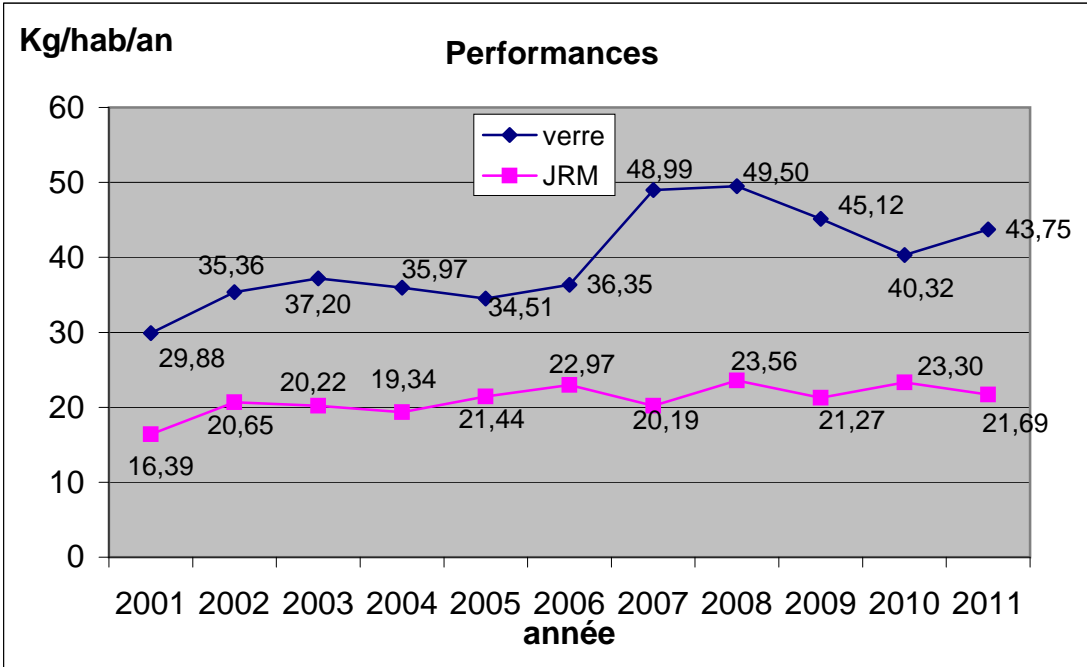
Population	13 555
Tonnage TRI Sélectif	1 140,49
Kg/Hab	84,14

Charges € HT	Fonctionnelles		28 228,50
	techniques	collecte	119 575,70
		Tri	59 917,60
		prévention	0,00
Produits	Ventes matières		68 075,00
	Soutien		116 043,50
	Aides "reprises" inves. + Com		446,40

Coût total € HT	23 156,90
Coût total € TTC	30 914,80
Coût total €/tonne	27,11

Le coût moyen total de 27,11 €/tonne ; charges fonctionnelles comprises !!!
 Ceci est en partie dû au cour des matières plastique et carton élevé

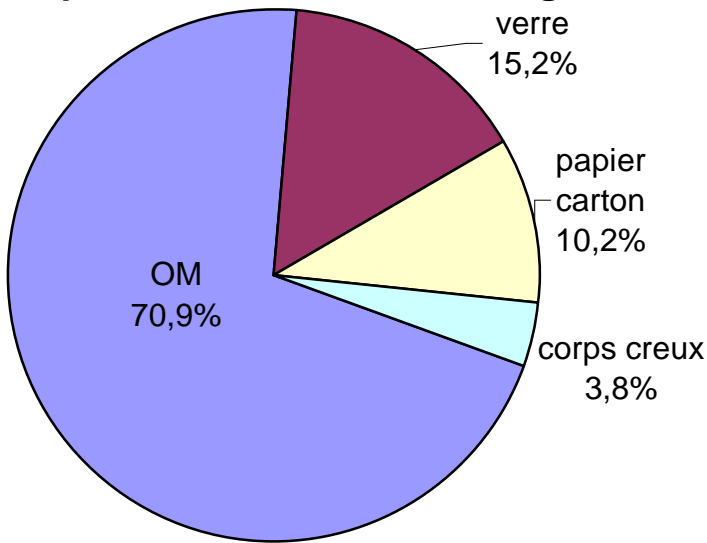
EVOLUTION DES PERFORMANCES DE TRI



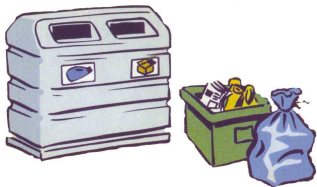
Bilan tri et OM

Bilan OM et tri sélectif

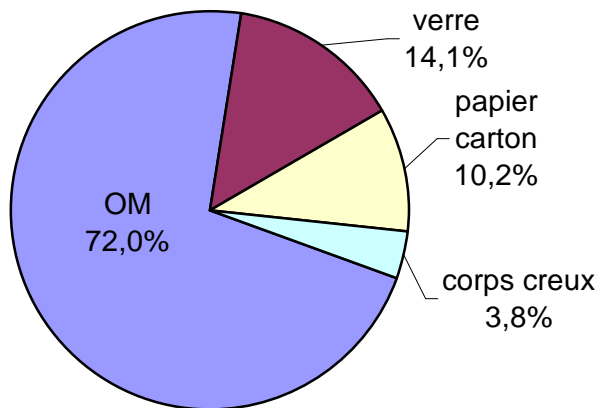
Répartition des déchets ménagers 2011



Quantité de déchets 2011 :
288,65 Kg/Hab



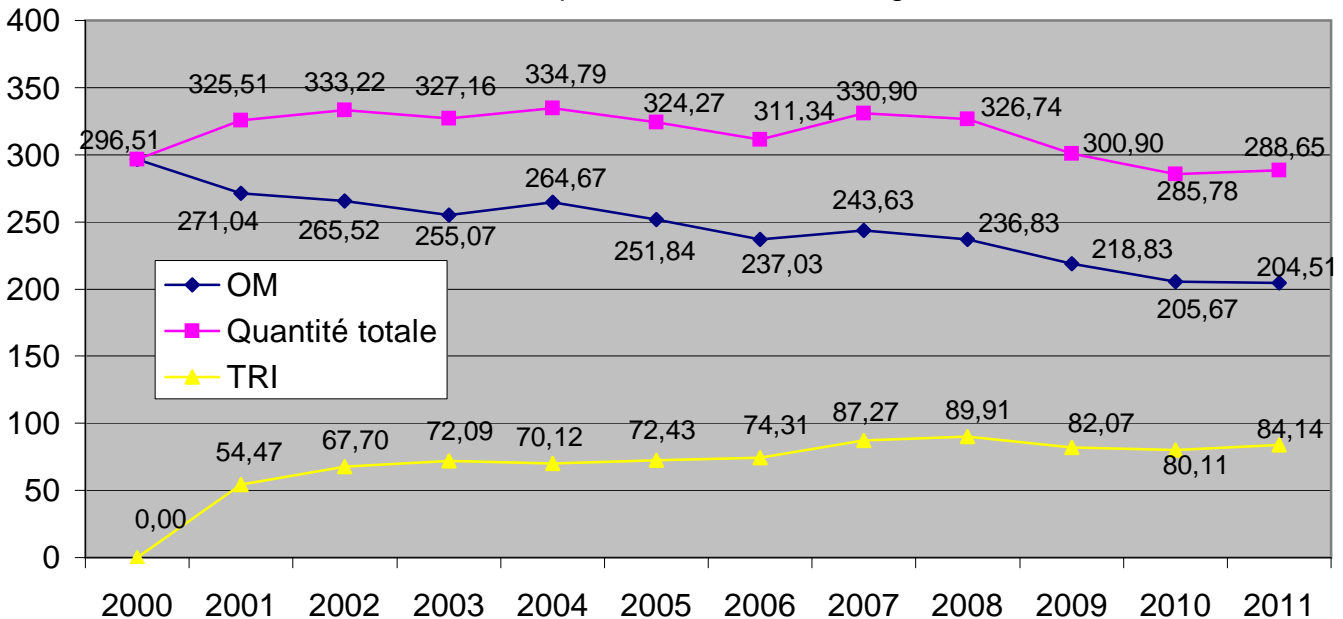
Répartition des déchets ménagers 2010



Quantité de déchets 2010 :
285,78 Kg/Hab

Kg/hab/an

Evolution de la quantité de déchet en Kg/Hab/an



6.4.

Déchèteries

DECHETERIES 2011

Coûts issus de la matrice Compta-coût 2011 colonne 5

Déchets	BAUGY		Avord		Levet		TOTAL
	Enlèvements	Quantité	Enlèvements	Quantité	Enlèvements	Quantité	Quantité totale
Cartons	25	31,12	35	39,30	29	25,46	104,34
Déchets vert	18	495,00	25	616,00	13	484,00	1 595,00
DMS	10	7,92	9	6,64	3	2,26	16,82
Ferraille	18	47,22	18	51,14	10	21,82	120,18
Gravats	36	336,66	34	326,99	12	139,52	803,17
DEEE	29	47,63	32	54,15	13	22,57	124,35
Bois	38	143,68	43	163,08	21	70,42	377,18
Tout venant	67	234,42	76	239,02	57	165,00	638,44

TOTAL	241	1 343,65	272	1 496,32	158	931,05	3 779,48 Tonnes
--------------	------------	-----------------	------------	-----------------	------------	---------------	------------------------

Cartons	Enlèvements	Quantité
Collège	3	1,76
EPIDE	1	0,58
Nohant	5	2,86
LEPPA	4	3,26
TOTAL	13	8,46

Poids moyen par benne			
Matière	Tonne		
	Baugy	Avord	Levet
Carton	1,24	1,12	0,88
Ferraille	2,62	2,84	2,18
Bois	3,78	3,79	3,35
Tout venant	3,50	3,15	2,89

En moyenne, 18% de tonnage en moins dans chaque benne à Levet (Pas de quai et chargement par l'arrière des bennes)

Population	13 555
Tonnage Déchèteries	3 779,48
Kg/Hab	278,83

Charges € HT	Fonctionnelles		28 228,40
	techniques	collecte	106 873,60
		transport	72 847,40
		Traitement	103 049,10
	prévention	1 701,10	
Produits	Ventes matières		24 669,40
	Soutien		26 772,70
	Aides		45 236,30

Augmentation du tonnage collecté en 2011 de 257 tonnes par rapport à 2010 ; diminution du coût total de 21 335 €,

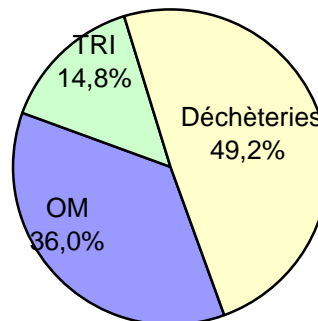
Coût total € HT	216 021,20
Coût total € TTC	230 651,40
Coût total €/tonne	61,03

Bilan déchets collectés

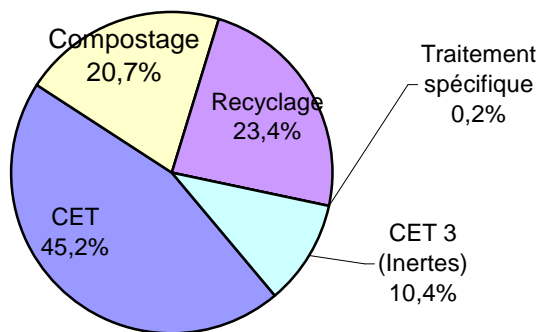
BILAN DES DECHETS COLLECTES EN 2011

	Tonnes	Kg/Hab/An
OM	2 772,18	204,51
TRI	1 140,49	84,14
Déchèterie	3 779,48	278,83
Total	7 692,15	567,48

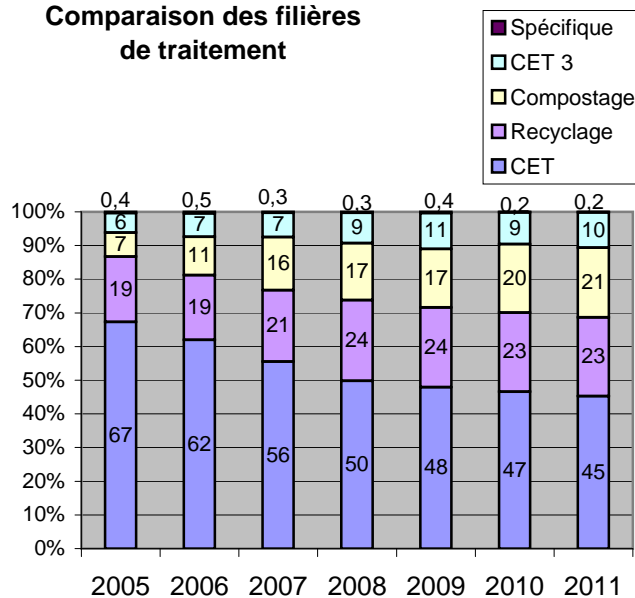
Filière de collecte des déchets



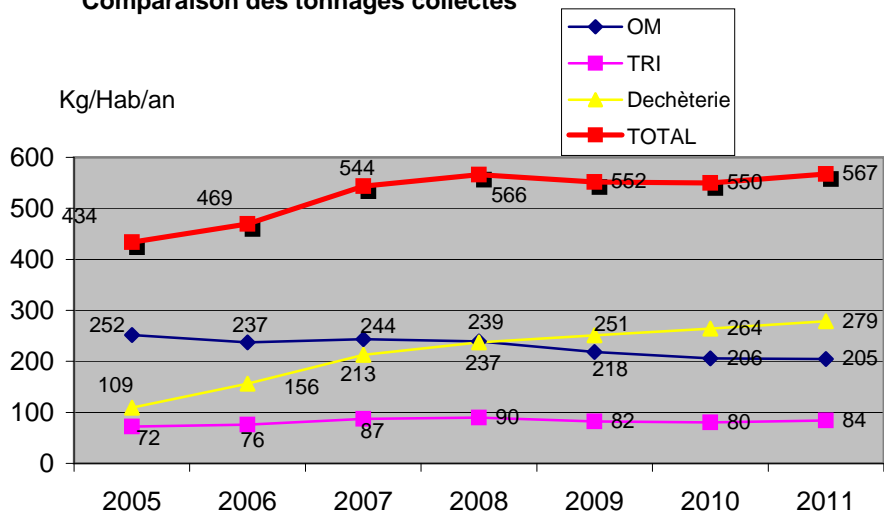
Traitement des déchets collectés



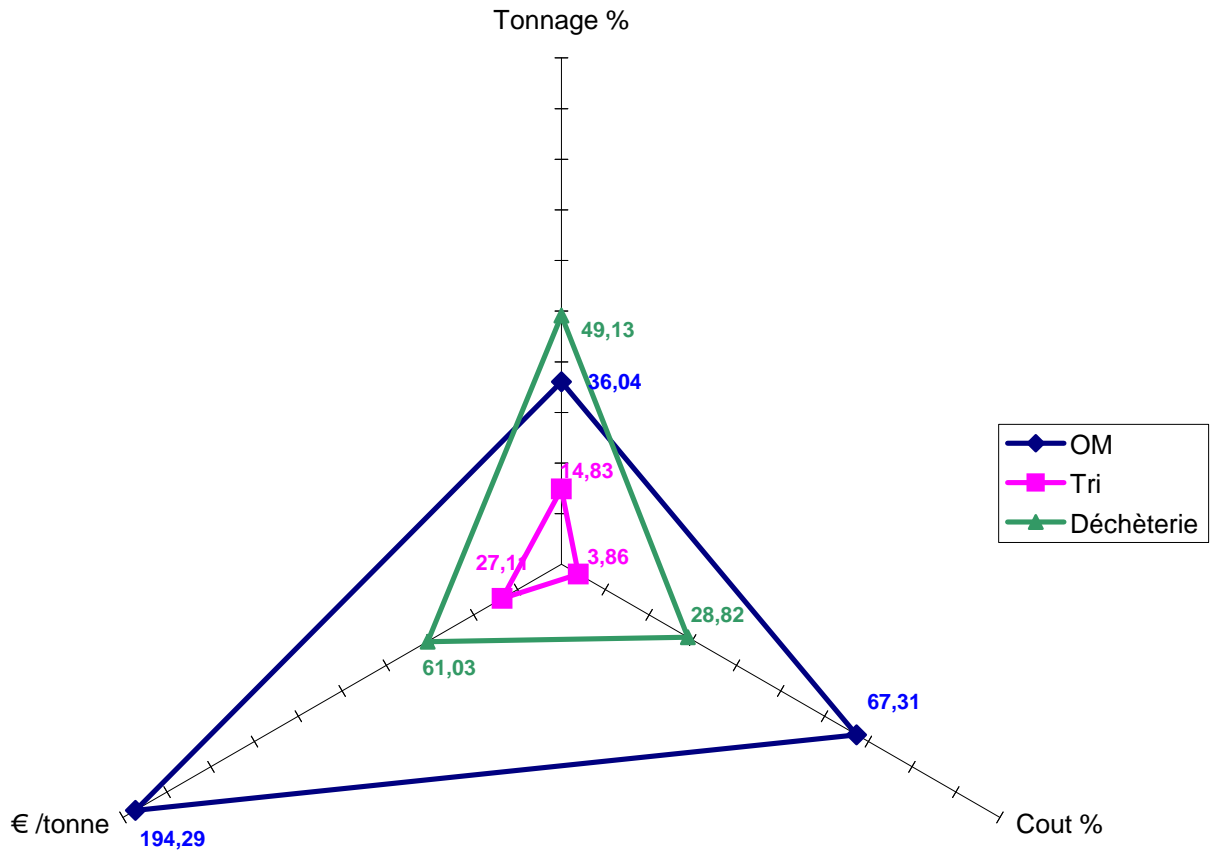
Comparaison des filières de traitement



Comparaison des tonnages collectés



Comparaion des flux



7

Glossaire

Glossaire

C.E.T 2 : Centre d'Enfouissement Technique de Classe 2 (Pour déchets banals et ménagers)

CET 3 : Centre d'Enfouissement Technique de Classe 3 (Pour gravats et inertes)

DEEE : Déchet d'Équipement Électrique et Électronique

D.G.E : Dotation Globale d'Équipement

D.M.S : Déchets Ménagers Spéciaux

E.L.A : Emballage pour Liquides Alimentaires

E.M.R : Emballages Ménagers Recyclables autres que ELA et assimilés (= carton)

F.C.T.V.A : Fond de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

Freinte : Perte de tonnage lors du passage des déchets sur la chaîne de tri (humidité....)

J.R.M : Journaux Revues Magazines

O.M : Ordures Ménagères

P.E.H.D : Polyéthylène Haute Densité

P.E.T : Polyéthylène Téréphtalate

Refus de process : refus liés au centre de tri (fines, erreurs des trieurs.....)